

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, l'AMMC informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de septembre 2020, par les sociétés ayant mis en place un programme de rachat de leurs propres actions.

Sociétés	Addoha	BCP	MAROC TELECOM		Stokvis Nord Afrique
			Casablanca	Paris	
Caractéristiques du programme de rachat/Contrat de liquidité					
Date de démarrage du programme	11/09/2020	08/07/2019	13/05/2020		19/03/2020
Date d'échéance du programme	10/03/2022	07/01/2021	12/11/2021		17/09/2021
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (Part du capital)	4 025 512 1%	9 112 733 soit 5% (dont max 20% contrat de liquidité)	1 500 000 soit 0,17% (Dont max 20% contrat de liquidité)		459.758 5%
Cours maximum d'achat	12 MAD	351 MAD	198 MAD	18,18 €	20 MAD
Cours minimum de vente	6 MAD	189 MAD	92 MAD	8,45 €	10 MAD
Réalizations du programme de rachat / Contrat de liquidité					
Nombre d'actions détenues au début du mois (Part du capital)	2.723.024	205.781	1.000	32.200	372.300
	0,68%	0,10%	33.200 0,004%		4,05%
Nombre total d'actions achetées dans le cadre du PR' et du CL"	0	9.264 (3 100 dans le cadre du CL)	81.452 (40 457 dans le cadre du CL)	44.957	697
Cours moyen pondéré à l'achat	–	234,73 MAD	137,83 MAD	12,70 €	10,43 MAD
Nombre total d'actions cédées dans le cadre du PR' et du CL"	0	3.300 (0 dans le cadre du CL)	31.252 (27 757 dans le cadre du CL)	45.257	0
Cours moyen pondéré à la vente	–	230 MAD	138,02 MAD	12,73 €	–
Nombre d'actions détenues à la fin du mois (Part du capital)	2.723.024	211.745	51.200	31.900	372.997
	0,68%	0,10%	83.100 0,009%		4,06%

PR' : Programme de rachat

CL" : Contrat de liquidité